

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
748-11

1990

QC 790100

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1995-06

Amendement 1

Dispositifs à semiconducteurs
Circuits intégrés

Onzième partie:

Spécification intermédiaire pour les circuits
intégrés à semiconducteurs à l'exclusion
des circuits hybrides

Amendment 1

Semiconductor devices
Integrated circuits

Part 11:

Sectional specification for semiconductor
integrated circuits excluding hybrid circuits

© CEI 1995 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

F

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 47A: Circuits intégrés, du comité d'études 47 de la CEI: Dispositifs à semiconducteurs.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

DIS	Rapport de vote
47A/361/DIS	47A/392/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

FOREWORD

This amendment has been prepared by sub-committee 47A: Integrated circuits, of IEC technical committee 47: Semiconductor devices.

The text of this amendment is based on the following documents:

DIS	Report on voting
47A/361/DIS	47A/392/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

Tableau II – Groupe A: Contrôles lot par lot

Remplacer le tableau existant par le nouveau tableau suivant:

Sous- groupe	Examen ou essai	Conditions d'essai	NQA	
			Catégorie I	Catégorie II et III
A1	Examen visuel externe	CEI 747-10/QC 700000, de 4.2.1.1	1,0	0,4
A2	Vérification de la fonction à 25 °C sauf spécification contraire	Comme spécifié dans la spécification particulière	0,15	0,1
A2a	(Catégorie I: non applicable) Vérification de la fonction à la température maximale de fonctionnement (note 3)		—	0,4
A2b	(Catégorie I: non applicable) Vérification de la fonction à la température minimale de fonctionnement (note 3)		—	0,4
A3	Caractéristiques statiques à 25 °C	Voir la publication de la CEI applicable	0,65	0,25
A3a	Caractéristiques statiques à la température maximale de fonctionnement (note 3)		1,5	0,4
A3b	Caractéristiques statiques à la température minimale de fonctionnement (note 3)		2,5	0,4
A4	Caractéristiques dynamiques à 25 °C sauf spécification contraire	Voir la publication de la CEI applicable	1,5	0,65
A4a	(Catégorie I: non applicable) Caractéristiques dynamiques à la température maximale de fonctionnement (note 3)		—	1,0
A4b	(Catégorie I: non applicable) Caractéristiques dynamiques à la température minimale de fonctionnement (note 3)		—	1,0

NOTE 3 – Le fabricant peut utiliser les résultats des essais à $T_{amb} = 25\text{ °C}$ s'il peut démontrer, annuellement, la corrélation avec les résultats obtenus aux deux températures extrêmes (voir 12.5).